

Séjour à **Ploemeur**



AVRIL **2026**

DU LUNDI 20 AVRIL AU VENDREDI 1^{ER} MAI



POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 10 ANS • DU CP AU CM2

Édito

Chères Putéoliennes, Chers Putéoliens,

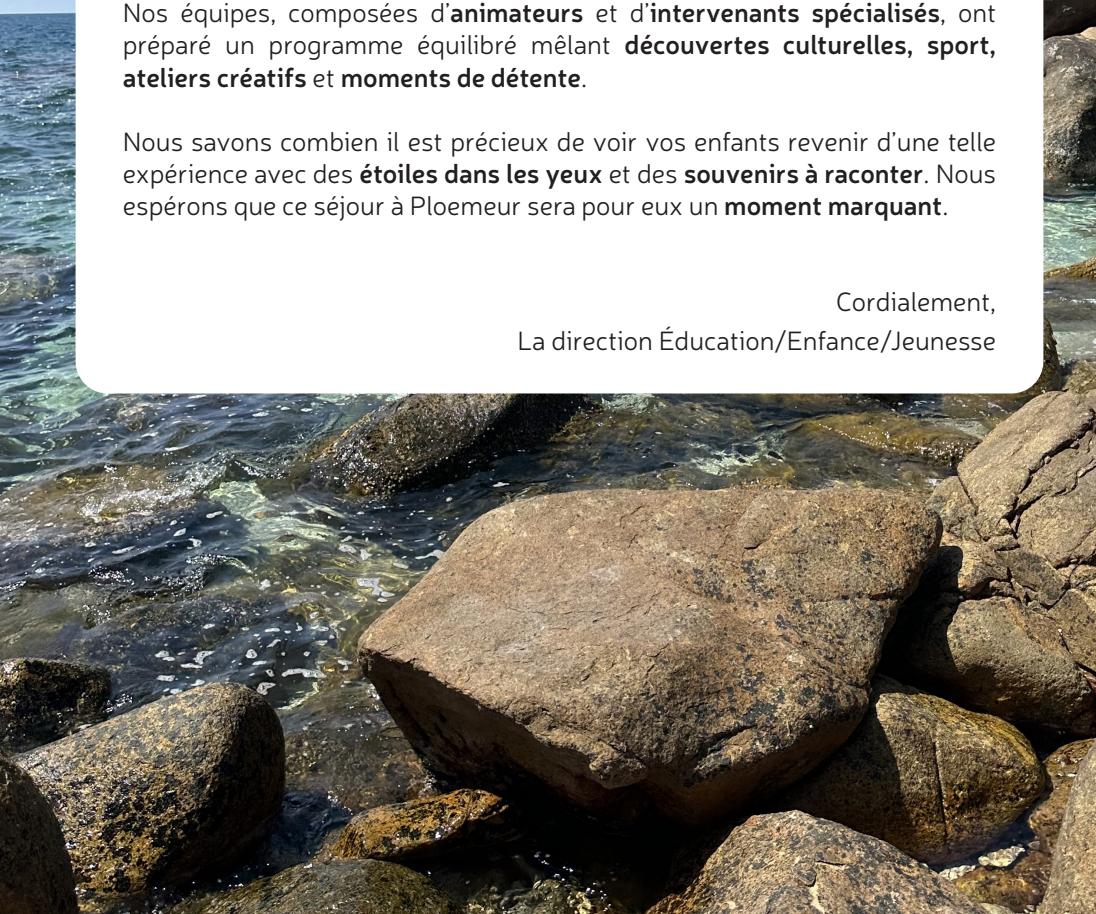
Le printemps approche, et avec lui, une belle opportunité pour vos enfants de vivre des vacances riches en **découvertes** et en moments de **partage**. Comme chaque année, nous sommes heureux de leur proposer un séjour à **Ploemeur**, dans un cadre enchanteur qui allie **nature préservée** et **activités variées**.

Ce séjour est bien plus qu'une simple escapade : c'est une **occasion unique** pour vos enfants de **s'épanouir**, de **développer leur autonomie**, de **rencontrer de nouveaux amis** et de **participer à des expériences enrichissantes**.

Nos équipes, composées d'**animateurs** et d'**intervenants spécialisés**, ont préparé un programme équilibré mêlant **découvertes culturelles, sport, ateliers créatifs** et **moments de détente**.

Nous savons combien il est précieux de voir vos enfants revenir d'une telle expérience avec des **étoiles dans les yeux** et des **souvenirs à raconter**. Nous espérons que ce séjour à Ploemeur sera pour eux un **moment marquant**.

Cordialement,
La direction Éducation/Enfance/Jeunesse



**Pour
les enfants
scolarisés
du CP au CM2**

12 jours

Organisme :
Ville de Puteaux



Centre de vacances de Plœmeur

Lieux :

Centre de vacances de Plœmeur



Hébergement :

Résidence les Trois Hameaux. Le domaine des Trois Hameaux se trouve dans le Morbihan à 3 km des plages et à 7 km de Lorient. Le domaine s'étend sur 18 hectares et comporte de nombreux équipements sportifs et ludiques (courts de tennis, mini-golf, parcours sportif, terrains de football, basket-ball...)

Transport :

TGV et transferts en car privé jusqu'au centre

Encadrement :

Encadrement par une équipe d'animation des accueils de loisirs de la Ville et d'intervenants spécialisés.





Un séjour riche en activités



AU PROGRAMME :

POUR LES 6/7 ANS

- 1 séance de paddle géant (ou autre activité en fonction de la météo)
- 1 séance de piscine
- 1 séance supplémentaire d'accrobranche

POUR LES 8/9 ANS

- 1 séance de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo)
- 1 séance de laser Game
- 1 séance de kart

POUR LES 10 ANS

- 1 séance de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo)
- 1 séance de laser Game
- 1 séance de kart



Activités pour tous :

- 1 séance de bowling (en soirée)
- 1 séance d'accrobranche
- 1 sortie au parc Kingoland
- 1 sortie au Parc du P'tit Délice
- 1 sortie à West Wake Park (parc aquatique pour les 6/7 ans, initiation au wake board pour les 8/10 ans) (ou autre activité en fonction de la météo)
- 1 journée au Parc animalier de Branféré
- Pêche à pied et jeux de plage
- Visite de Concarneau (6/7 ans), Carnac (8/10 ans)
- Activité scientifique = découverte d'expériences chimiques et d'illusions d'optique
- Activité multisports = découverte de nouveaux sports collectifs afin de préparer des olympiades en fin de séjour
- Activité cuisine = participer à des ateliers et défis afin de préparer un buffet pour l'ensemble du groupe en fin de séjour

Sans oublier :

- Balades à vélo et trottinette
- Grands jeux
- Mini-golf
- Ateliers loisirs créatifs
- Journées à thème surprise
- Veillées tous les soirs
- Soirées au coin du feu (feu de camp)



FORMALITÉS OBLIGATOIRES

Une attestation d'aptitude préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques

- Cette attestation est délivrée suite à un test nautique de mise en situation.
- Si vous n'êtes pas en possession de celle-ci, vous pouvez vous rapprocher de la piscine du Palais des sports afin de réserver un créneau pour l'obtenir.
- Il vous faudra vous acquitter des droits d'entrée et présenter la pièce d'identité de l'enfant.
- Celle-ci vous sera demandée si votre enfant est retenu.

Participation demandée aux familles

**Établie en fonction des revenus de la famille
(d'après l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024)**

**Pour définir votre tarif journalier vous trouverez ci-dessous
le calcul à effectuer :**

Revenus fiscaux annuels ÷ par 12 (mois) ÷ par le nombre de parts fiscales du foyer

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LE SÉJOUR (12 JOURS)
Inférieur à 300€	153,12 €
De 301€ à 418€	168,48 €
De 419€ à 590€	185,04 €
De 591€ à 762€	197,88 €
De 763€ à 935€	242,52 €
De 936€ à 1107€	285,84 €
De 1108€ à 1379€	329,88 €
De 1380€ à 1652€	386,04 €
De 1653€ et plus	425,04 €



Modalités de préinscription

1. Prérequis : votre dossier « Puteaux Famille »

Attention : Il ne sera pas possible de se préinscrire sans avoir créé un compte et/ou complété au préalable votre dossier « Puteaux Famille ». Informations ci-dessous :

- **Si vous n'avez pas de compte :** Rendez-vous sur le site www.puteauxfamille.fr, puis cliquez sur le bouton « Créer mon espace ».

- **Si vous avez un compte :** Pensez à actualiser la fiche famille de l'enfant concerné en vous rendant sur la page d'accueil de votre espace, dans l'onglet « J'actualise mon dossier famille ».

**La validation de votre dossier s'effectuera par le service « Puteaux Famille » sous 48 à 72 heures.
Une fois validé, vous aurez accès à la préinscription au séjour pour votre enfant.**

2. Période et procédure de préinscription

Procédure : Connectez-vous sur www.puteauxfamille.fr, puis accédez à votre espace famille, rubrique « Séjours et colonies » et renseignez votre demande.

LA PÉRIODE DE PRÉINSCRIPTION SE DÉROULE DU 6 JANVIER À PARTIR DE 14H JUSQU'AU 8 JANVIER 2026 MINUIT

Passé ce délai, les demandes de préinscriptions seront traitées et considérées par nos services comme étant « hors délai ». Elles devront être formulées uniquement par e-mail à l'adresse : sejourjeunesse@mairie-puteaux.fr

Accusés de Réception et Réponses :

1^{er} temps : vous recevrez un e-mail accusant réception de votre demande.

2^e temps : vous recevrez soit :

- un e-mail de confirmation accompagné du dossier sanitaire à compléter.
- un e-mail de mise en attente.
- un e-mail vous indiquant que vous devez vous acquitter d'un dû de prestation municipale auprès du Trésor public.

3. L'importance du dossier sanitaire

Le dossier sanitaire est un **recueil d'informations individuelles**. Il est **impératif** qu'il soit renseigné **avec minutie et signé**. L'ensemble de ces informations permettra aux équipes d'encadrement d'agir au plus juste auprès de votre enfant, tant sur l'aspect médical que comportemental.

Il est donc **indispensable** que ce document soit remis **avant la date butoir** qui vous sera communiquée, afin de traiter les informations en amont. **Soyez assuré que la confidentialité la plus stricte est exigée pour la totalité des encadrants.**

4. Modalités d'annulation (Extrait du Règlement Intérieur)

L'inscription est considérée comme **définitive** lors de l'envoi à la famille du courrier de confirmation.

Le montant dû par la famille est acquis de droit par la ville et ne pourra faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation par e-mail à sejourjeunesse@mairie-puteaux.fr aux conditions présentées dans l'**article 5 du règlement intérieur**.

En cas d'annulation **sans justification valable** (après réception du mail de confirmation et **hors certificat médical**), un pourcentage du prix du séjour sera retenu selon les périodes d'annulation suivantes :

Période d'annulation	Pourcentage retenu
Du mail de confirmation au 60 ^e jour avant le départ	10% du prix du séjour dû par la famille
Du 59 ^e au 30 ^e jour avant le départ	25% du prix du séjour dû par la famille
Du 29 ^e au 15 ^e jour avant le départ	50% du prix du séjour dû par la famille
Du 14 ^e jour au jour du départ	100% du prix du séjour dû par la famille

Retrouver l'intégralité du règlement intérieur dans la rubrique « Kiosque » du portail famille.



VILLE DE PUTEAUX – HÔTEL DE VILLE

Direction Éducation Enfance Jeunesse
131 rue de la République, 92800 Puteaux

Tél : 01 46 92 96 00 / **Email :** sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr